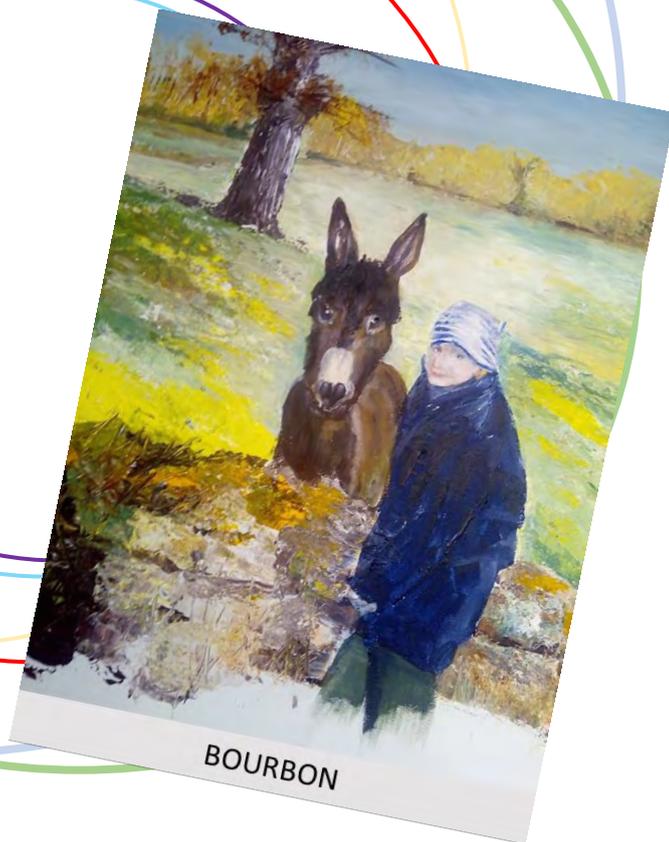
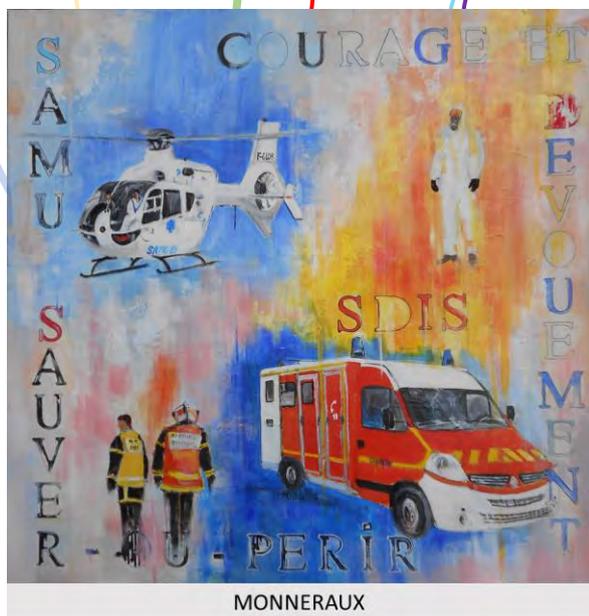


Le Châtelaud



Toiles réalisées sur la COVID-19 pendant le confinement



Bimestriel d'information de CHATEAUPONSAC

Juillet / Août 2020 n°544



Chères Châtelaudes, Chers Châtelauds, Chers ami(e)s,

La nouvelle équipe municipale s'est installée dans ses fonctions mercredi 10 juin et nous allons poursuivre notre travail au bénéfice de la communauté et de tous les châtelauds. Les travaux d'aménagement et d'embellissement de notre commune se poursuivront après l'été et notamment la construction du tennis couvert, les travaux intérieurs de l'église début 2021.



Par ailleurs, le conseil communautaire Gartempe Saint Pardoux m'a accordé sa confiance et j'ai donc pris la suite de Jean-Michel Lardillier à la présidence de la Communauté de communes.

Je voudrais apporter quelques précisions sur ce que nous avons fait pendant la période de confinement. Nous avons organisé les actions suivantes : des livraisons de courses à domicile et des appels téléphoniques quotidiens aux personnes vulnérables et/ou ne bénéficiant plus des aides à domicile pour prendre de leurs nouvelles et leur apporter une aide si besoin, la diffusion de messages d'alerte sur le confinement avec le haut-parleur et le véhicule communal dans les communes de la communauté Gartempe Saint Pardoux, la communication via les réseaux sociaux, l'acheminement et la distribution, tous les mardis, des colis des Restos du Cœur, des aides financières pour ceux qui en avaient besoin, la distribution d'un bulletin « spécial confinement » donnant notamment des informations sur les créneaux d'ouverture des commerces, artisans et leurs coordonnées, et enfin plus récemment la distribution de masques aux résidents permanents de la commune.

Pour faire face à la crise sanitaire, la commune a pu compter sur l'engagement des agents municipaux. Conformément aux consignes gouvernementales tous les agents pouvant travailler à distance ont été placés en télétravail et ont assuré, pendant la durée du confinement, l'ensemble de leur service. Le service comptabilité a ainsi été assuré sans interruption et nos fournisseurs ont été payés dans les délais très brefs pour ne pas porter atteinte à leur trésorerie. De même, toutes les démarches relatives à l'urbanisme ont été traitées sans que l'on ait besoin de recourir à une prolongation des délais d'instruction.

Les services administratifs communaux (secrétariat/Espace France Services) ont continué à accueillir les administrés avec des horaires restreints, permettant aux châtelauds, voire aux habitants des communes voisines, d'être informés, soutenus dans leurs démarches et d'obtenir tous les renseignements dont nous disposons sur la gestion de la crise sanitaire. Le service technique a fonctionné sans interruption pour garantir la sécurité et la salubrité publique. Les agents ont travaillé par rotation, selon un rythme adapté à leurs missions et à leurs situations individuelles. Enfin pour permettre aux services administratifs et techniques de poursuivre leur activité, permettre aux enseignants d'accueillir les enfants des personnels soignants et aux enfants de retourner à l'école dès le 14 mai, la commune a pu compter sur l'engagement et le professionnalisme des agents du service d'entretien et de surveillance périscolaire. Astreints à des protocoles sanitaires complexes, sollicités sur tous les lieux recevant du public, notre personnel a assuré la sécurité de chacun, tout en préservant sa santé, grâce à une grande rigueur et à une forte capacité d'adaptation et d'organisation.

Enfin je tiens également à remercier très sincèrement les bénévoles qui nous ont aidés, dans nos différentes actions, à faciliter la vie des châtelauds pendant la période de confinement. Aujourd'hui et pour l'été qui vient, au vu de la complexité des « gestes barrières » liés à la COVID, nous sommes amenés à prendre un certain nombre de décisions : les cérémonies du 14 juillet se limiteront à des dépôts de gerbes aux monuments, le tir du feu d'artifice est reporté à une date ultérieure, l'accès à la piscine cet été est réservé aux seuls clients du camping...De même, les traditionnelles Ripailles prévues au mois d'août n'auront pas lieu...Les événements du mois de septembre sont pour l'instant maintenus et en particulier « les peintres dans la rue » pendant les journées du Patrimoine, et bien sûr la fête de la Saint Michel.

Vous verrez en couverture de ce numéro un certain nombre de toiles, sur le thème de la COVID-19, réalisées par des peintres qui participent régulièrement à nos événements culturels. Ces toiles seront vendues aux enchères à une date ultérieure et la somme collectée sera remise à l'EHPAD.

Bon été à tous et prenez soin de vous et de vos proches.

Gérard RUMEAU, Maire, Conseiller Départemental

PHARMACIES DE GARDE				NUMEROS UTILES	
Resogardes : Trouver sa pharmacie 24h/24 au 3237 ou sur www.3237.fr					
Dates	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3		
12/07/2020	Bessines/Gart	Bellac	St Priest Taurion	Dr DEBACQUE	05.55.76.55.44
14/07/2020	Lussac les Eglises	Bellac	Razès	Dr FREDERIC	05.55.76.30.80
19/07/2020	St-Sornin-Leulac	Bellac	St Sulpice Laur	Drs PERRIN	05.55.76.50.47
26/07/2020	St-Sulpice les Feu	Bellac et Le Dorat	Ambazac	Pour le médecin de garde composer le 15	
02/08/2020	Arnac la Poste	Bellac et Magnac-Laval	Compreignac	CROIX ROUGE	05.55.76.31.91
09/08/2020	Châteauponsac	Bellac et Nouic	Razès	Centre de soins 24 h/24 h	
15/08/2020	Bessines/Gart	Bellac	La Jonchère	Cabinet infirmier	05.55.68.70.82
16/08/2020	Bessines/Gart	Bellac	La Jonchère	Lejeune – Brachet - Guitard	24h/24h-7/7j
23/08/2020	Azérables	Bellac et Nantiat	St Sulpice Laur	Menager-Desproges – Viard	22 av du 8 mai 45
30/08/2020	Lussac les Eglises	Bellac et Nantiat	St Priest Taurion	Infirmières à domicile	24/24h - 7/7 jours
06/09/2020	St-Sornin-Leulac	Bellac et Cieux	Compreignac	PELLEGRINI Florence	05.55.76.59.24
13/09/2020	St-Sulpice les Feu	Bellac et Bussière	Ambazac	CHANTERAUD Bernadette	06.85.66.48.72
20/09/2020	Arnac la Poste	Bellac et Magnac-Laval	Ambazac	Cabinet kinésithérapeutes	05.55.47.69.68
27/09/2020	Azérables	Bellac et Le Dorat	Razès	Ostéopathe M Coisne-Davrou	06.25.93.49.33
04/10/2020	Châteauponsac	Bellac et Nantiat	La Jonchère	Ostéopathe F Lassalle	06.50.68.66.82
HORAIRES D'OUVERTURE DES ADMINISTRATIONS				Cabinet pédicure-podologue	05.55.60.89.72
Mairie du lundi au samedi 09 h 00 – 12 h 00 du lundi au vendredi 13 h 30 – 17 h 30 ☎ 05.55.76.31.55 ☎ 05.55.76.59.57 www.chateauponsac.fr ✉ mail : mairie.chateauponsac@orange.fr Service technique 05.55.76.50.20 ** Gymnase 05.55.76.59.52 Salle des fêtes 05.55.76.52.14 ** Salle culturelle 05.55.76.27.26 Résidence de l'Age d'Or (maison de retraite) EHPAD-UPAD 05.55.76.53.23				Psychologue scolaire	05.55.76.62.71
				S.A.M.U.	15
				GENDARMERIE	17
				SAPEURS-POMPIERS	18
				TOUTES URGENCES mobiles /fixes	112
				Cabinet vétérinaire 24/24 h	05.55.68.30.87
				S.A.U.R. (service de l'eau)	
				Service clients / dépannage	05.87.23.10.01
Trésor Public Bessines / Gartempe				Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin	
Fermé au public les après-midis 05.55.76.00.78				Pôle de Châteauponsac 05.55.76.57.57	
Communauté de communes Gartempe –Saint Pardoux 05.55.60.93.10				Musée 05.87.59.51.18	
Bibliothèque intercommunale 10 rue Jules Ferry 05.55.76.68.73				Ouvert à partir du 1 ^{er} juillet, tous les jours de 14h à 18h sauf samedi. Pour les groupes sur RDV.	
Mardi 10h à 12h - Mercredi 10h à 17h - Jeudi 10h à 12h					
Vendredi 9h à 12h et 16h à 18h - Samedi 10h à 16h					
HORAIRES D'OUVERTURE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES					
Crédit Agricole ☎ 05.87.59.05.35			La Poste ☎ 05.44.25.56.56		
Mardi au samedi toutes opérations 8h45 à 12h00			Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 09 h 00 - 12 h 00 / 14 h 30 - 16 h 00		
Après-midis du mardi au vendredi, conseil uniquement sur rendez-vous 14h00 à 18h00			Jeudi 09 h 00 - 12 h 00		
			Samedi Fermé		
PERMANENCES DIVERSES					
Conciliateur de justice : Monsieur Bey ☎ 06.46.80.14.95			Maison du département		
Permanences à l'espace France Services sur rendez-vous, le 8 septembre et le 6 octobre 2020 de 14h à 16h			22 avenue du 8 mai 1945 (dispensaire)		
			☎ 05.55.76.30.53		
Conseillère agricole :			Assistante sociale & puéricultrice sur RDV		
Chambre d'Agriculture de Magnac-Laval 05.55.60.92.40			Référente autonomie Pôle personnes âgées et handicapées		
			vendredi 9h à 12h sans RDV		
A.D.P.A.D			Association de Coordination d'aide à domicile et de portage des repas du canton de Châteauponsac		
Information bureaux de Bellac 05.55.68.75.92			☎ 05.55.76.63.99		
Information bureaux de Limoges 05.55.10.01.31					
Secours Catholique , sur rendez-vous 06.79.87.24.33			France Services - 3 place Ducoux 87290 Châteauponsac		
			☎ 05.44.25.60.66 ✉ msap.chateauponsac@orange.fr		
CICAS 0.820.200.189			Lundi : 14 h 00 – 17 h 00, mardi au vendredi : 09 h 00 – 12 h 00		
CARSAT (C.R.A.M.C.O) 39.60			14 h 00 – 17 h 00, samedi : 09 h 00 – 12 h 00		

Etat Civil

Naissances :

- Antonio LECOMTE, né le 3 mai 2020 à Limoges,
- Coline BOISSOU, née le 28 avril 2020 à Limoges,
- Timéo GIRARDEAU, né le 30 avril 2020 à Limoges,
- Soan GOGO, né le 8 mai 2020 à Limoges,
- Iris FROUIN, née le 31 mai 2020 à Limoges,
- Loukas FILLOUX, né le 10 juin 2020 à Limoges.

Tous nos vœux de prospérité aux enfants, nos félicitations aux heureux parents.

Décès :

- Madame DUMAS Jeanne, née VERGNOUX, 89 ans, décédée le 26 février 2020 à Châteauponsac,
- Madame LACHAIZE Denise, née BEISSAT, 95 ans, décédée le 4 mars 2020 à Châteauponsac,
- Madame LENHART Jeanne, née NOLTE, 80 ans, décédée le 9 mars 2020 à Châteauponsac,
- Madame DUMONTHEIL Marie, née MANCHINAL, 87 ans, décédée le 7 mars 2020 à Bourgneuf,
- Madame PAQUET Renée, née BROCHET, 87 ans, décédée le 10 mars 2020 à Limoges,
- Madame GIMBART Ginette, née LACHENAUD, 95 ans, décédée le 25 mars 2020 à Châteauponsac,
- Madame PAILLER Denise, née FAUVET, 98 ans, décédée le 11 avril 2020 à Châteauponsac,
- Madame ALLOUIS Raymonde, née CACAUD, 78 ans, décédée le 1 avril 2020 à Massy,
- Madame CHESNE Lucie, née ARDELLIER, 94 ans, décédée le 22 avril 2020 à Châteauponsac,
- Monsieur COUSSEROUX Gui, 93 ans, décédée le 27 avril 2020 à Bellac,
- Madame DHOQUOIS Irène, née ROLLIN, 94 ans, décédée le 18 mai 2020 à Magnac-Laval,
- Madame LAVAUD Suzanne, née DUMAINE, 98 ans, décédée le 5 juin 2020 à Châteauponsac,
- Madame RIVIER Marie, née ARRICOT, 69 ans, décédée le 19 juin 2020 à Châteauponsac.

Nos sincères condoléances aux familles durement éprouvées.

Remerciements :

Patrice Chesne, ses enfants et petits-enfants, ses neveux et nièces, remercient vivement la Croix-Rouge, les aides à domicile, l'Age d'Or, les Sapeurs-Pompiers et Madame Debacque, médecin ; pour les aides et soins prodigués à Madame Lucie Chesne. Je tiens également à remercier Monsieur le Maire de nous avoir permis de l'accompagner dignement, ainsi qu'au Père Stuart. Merci également aux services de pompes funèbres Bideau.

INFORMATIONS MUNICIPALES ET INFORMATIONS LEGALES

RENDEZ-VOUS du MAIRE et des ADJOINTS

M. Le Maire : uniquement sur rendez-vous

M. GERMANAUD	LUNDI	De 11 h à 12 h
Mme SENEAL	sur rendez vous	06.84.25.07.69
M. MARTIN	sur rendez vous	06.87.21.54.70
Mme GUILLEMOT BANDOLLIER	sur rendez vous	06.13.88.83.07
M. BARAUD	sur rendez vous	06.11.31.15.51

Travaux terminés ou en cours :

- Travaux de restauration de l'Église Saint-Thyrse 2^{ème} tranche (travaux extérieurs),

- Travaux en régie :

- Ramassage des verres, plastiques et cartons,
- Ravitaillement des Restos du cœur,
- Travaux aux écoles maternelle et primaire,
- Ramassage des branches suite à la taille,
- Préparation de la salle culturelle pour les votes,
- Démontage des rampes et butts de l'ancien stade de la Lande,
- Dépose du faux plafond du gymnase pour installation du nouvel éclairage,
- Entretien des espaces verts, stade municipal,
- Plantations des fleurs d'été,
- Balayage des gravillons à l'entrée du Faubourg du Moustier et aux Taffres,
- Nettoyage de l'emplacement du futur terrain de tennis couvert,
- Nettoyage du dépôt des Perrières,
- Pose de barrières, marquages au sol et autres mesures de sécurité liées à la covid-19.

Nouveau Conseil Municipal :



De gauche à droite :

Mme FRANCOIS Séverine, M MARTIN Pierre, Mme ROUAULT Nadège, M GERMANAUD Michel, Mme SENECAI Chantal, M PERICHON Ludovic, M RUMEAU Gérard, M DUCHILIER Jessy, M CAILHOL Mathieu, Mme GUILLEMOT-BANDOLLIER Eliane, M DUDOGNON Nicolas, M BARAUD Pascal, Mme ROUMILHAC Patricia, Mme MASSIAS Virginie, M DESSON Éric, Mme ALBESPY Annie, Mme HENRY Aurélie, Mme STEPHEN Frances, M JOMIER Alain, Mme LESTER Liliane (suppléante).

1° commission (grands travaux) : **Germanaud M**, Baraud P, Cailhol M, Desson E, Duchilier J, François S, Martin P, Perichon L, Roumilhac P.

2° commission (finances, gestion des biens communaux, communication) : **Senecal C**, Francois S, Germanaud M, Guillemot-Bandollier E, Jomier A, Massias V, Martin P.

3° commission (développement économique et touristique du territoire) : **Martin P**, Duchilier J, Dudognon N, Francois S, Guillemot-Bandollier E, Jomier A, Senecal C, Stephen F.

4° commission (action sociale et culturelle, environnement et développement durable) : **Guillemot-Bandollier E**, Albespy A, Desson E, Dudognon N, Francois S, Henry A, Martin P, Massias V, Rouault N, Roumilhac P.

5° commission (affaires scolaires et associatives) : **Baraud P**, Albespy A, Francois S, Henry A, Massias V, Perichon L, Senecal C, Stephen F.

Élus au Conseil Communautaire : Rumeau G, président, Albespy A, Baraud P, Desson E, Germanaud M, Guillemot-Bandollier E, Martin P, Massias V, Rouault N, Senecal C.

☞ **Cérémonie commémorative du 14 juillet** : un dépôt de gerbes aura lieu au Monument aux Morts place Mazurier, au Monument à Montmaud et à la stèle aux Taffres un dépôt de bouquet (comité restreint compte tenu de la situation sanitaire).

☞ **Parcelle de terrain lotissement du Puy Joly, rue Aimé Césaire à vendre :**

Une parcelle de terrain à bâtir située lotissement du Puy Joly, rue Aimé Césaire, provenant de la division d'un lot est en vente. Pour tout renseignement, veuillez contacter le secrétariat de mairie. ☎ 05 55 76 31 55

☞ **Résidence l'Age d'Or :**

La résidence l'Age d'Or propose des **studios** au sein de la Résidence autonomie **disponibles dès maintenant**. Ces studios s'adressent aux personnes autonomes et valides qui souhaitent rompre l'isolement, avoir un cadre de vie sécurisé, accéder à un appartement plus petit et profiter des activités en commun.



La Résidence autonomie est une formule intermédiaire entre l'EHPAD médicalisé et le domicile où les résidents peuvent bénéficier de services collectifs facultatifs (blanchisserie, restauration...).

La résidence n'est pas médicalisée et n'assure pas de soins en interne. Cependant comme à domicile, il est possible d'avoir recours à des services extérieurs (aide à domicile, infirmiers...) et de bénéficier de l'APA.

De 33 à 52 m², ces logements sont équipés d'une salle de bain avec douche, d'une prise de téléphone et de télévision. Pour plus de renseignements et obtenir un dossier d'inscription, merci de contacter le secrétariat de la maison de retraite, 22 avenue du 8 mai 1945 – 87290 Châteauponsac, du lundi au samedi au 05.55.76.53.23.

☞ **Informations :**

La piscine du Camping de la Gartempe est fermée aux châtelauds cet été 2020, elle est réservée aux clients du camping. Depuis lundi 22 juin, le secrétariat de mairie est ouvert de 9h00 à 12h00 **et de 15h00 à 17h30**, le samedi de 9h00 à 12h00.

INFORMATIONS DIVERSES

☞ **L'enfouissement des réseaux continue :**

A la demande de la commune, le SEHV a réalisé l'enfouissement des réseaux au village de Bicheuil de mai 2019 à février 2020. Après Bellevue (2016), et l'avenue de Lorraine et rue de Ventenat (2017), c'est au village de Bicheuil de voir disparaître ses fils aériens. Près de 600 mètres de réseaux électriques basse et moyenne tensions ont été passés en technique souterraine, et environ autant de réseaux de télécommunications. 10 points d'éclairage public ont été rénovés. Le poste de transformation situé jusqu'ici en haut d'un poteau a été remplacé par un poste cabine au sol, plus accessible et sécurisé.

C'est un chantier classique pour le SEHV, qui mène chaque année une trentaine d'enfouissements de ce type en Haute-Vienne. Propriétaire du réseau de distribution au nom des communes du département, ce service public mutualise les moyens et les compétences, pour permettre la réalisation de ces travaux nécessitant technicité et capacité d'investissement. Environ 15 Millions d'euros sont ainsi investis chaque année pour assurer aux habitants de Haute-Vienne une électricité sûre et des lieux de vie embellis.

En tout, 198 000 € TTC ont été investis pour la valorisation du village, financés à hauteur de :

-163 000 € (82%) par le SEHV pour les travaux sur le réseau électrique, et les infrastructures d'éclairage public et du réseau de télécommunications,

-35 000 € (18%) par la commune pour le matériel d'éclairage public.

Pour poursuivre ces efforts, la commune a déjà pris rang sur les programmes de travaux du SEHV pour : avenue d'Alsace et rue des Queuilles (2021), avenue du Général De Gaulle (2022) et la Bussière Etable (2024).



Les personnes attendues à la réception du chantier le mardi 10/03/2020 :

Daniel FAUCHER (Vice-Président du SEHV en charge des travaux), Michel GERMANAUD (Adjoint au Maire), Benoit BARRIERE (chargé d'affaire SEHV), Hugo MAGNIER/Frédéric CHENAVAL/Patrick PUJOL (entreprise SPIE), Stéphanie ROBARD (Orange)

A propos du syndicat énergies Haute-Vienne (SEHV) :

Le SEHV est un acteur de l'aménagement du département de la Haute-Vienne et du développement durable. Héritier de l'électrification, il dirige d'importants travaux sur le réseau de distribution dont il est propriétaire au nom des communes.

La loi sur la Transition Energétique a renforcé son rôle en matière d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie, au service de ses 209 collectivités adhérentes et de chaque habitant du département. www.sehv.fr
Contact : Aïcha GARBAR, chargée de communication SEHV, 05 55 35 06 35 - 06 19 26 70 78 – aicha.garbar@sehv.fr



Permanence Fédération Nationale des Accidentés de la vie de la Haute-Vienne (FNATH 87) :

Prochaine permanence, **sur rendez-vous**, organisée à l'espace France Services de Châteauponsac, 3 place Ducoux en présence d'un conseiller juridique du groupement et de bénévoles de la section Bessines/Châteauponsac le **10 juillet et le 13 novembre 2020 de 14h à 16h**.

Optical Center :

Il s'agit d'un service totalement gratuit de vérification de la vue ainsi que de tests auditifs à domicile. Pour l'**optique**, je vérifie si les lunettes actuelles sont adaptées par rapport aux besoins visuels du porteur. Si tel n'était pas le cas, nous pouvons nous servir de l'ordonnance établie par l'ophtalmologiste pendant 5 années de 16 à 42 ans et 3 ans au-delà, en spécifiant un renouvellement avec adaptation ou à l'identique si le porteur souhaite simplement refaire ses lunettes. Il ne m'appartient pas de poser un diagnostic particulier, c'est pourquoi le porteur sera dirigé vers l'ophtalmologiste si l'examen de vue n'est pas concluant.



Pour l'**appareillage auditif**, je procède à un audiogramme tonal et vocal dans la salle aux normes prévue à cet effet. Suite à cela, et selon les besoins et contraintes du patient, je procède à une explication complète des appareils auditifs actuellement sur le marché. **Le but est de pouvoir donner accès aux soins aux personnes les plus isolées.**

Prochain déplacement sur le parking de la Maison de santé, 32 avenue du 8 mai 1945 – Châteauponsac, mercredi 22 juillet 2020, Marie OC Mobile, 06.81.01.67.21.

L'association de coordination d'aides à domicile et de portage des repas :

L'ensemble du bureau de l'Association de coordination d'aides à domicile et de portage de repas remercie les salarié(e)s pour leur dévouement durant toute la durée de la crise Covid19. Elles/ils ont permis la continuité du service et ont été d'un grand soutien pour nos aînés qui ont pu, ainsi, être rassurés.

Par ailleurs, l'**association recrute** également pour son service d'aide à la personne homme/femme pour ménage, préparation des repas, garde de nuit, horaires variables (notamment week-ends et jours fériés) envoyer un CV et une lettre de motivation à l'association.

<p>L'Association de Coordination d'Aide à Domicile et de Portage de Repas du Canton de Châteauponsac</p>  <p>Lundi au vendredi de 8h30 à 12h30</p> <p>3, Place DUCOUX 87290 CHÂTEAUPONSAC</p> <p>05.55.76.63.99</p> <p><u>coord.faveur.pers.agees@orange.fr</u></p>	<p>Toute personne retraitée ou non. Notre service mandataire met à votre disposition une aide à domicile qui intervient pour :</p> <ul style="list-style-type: none">-Entretien de l'espace de vie : nettoyage des sols, meubles, objets,-Entretien du linge : lavage, séchage, repassage et rangement,-Aide au lever ou au coucher,-Aide aux gestes d'hygiène : toilette, rasage, lors des transferts et déplacements,-Courses,-Préparation des repas de la journée, repas simples ou spécifiques (sans sel, sans sucre), aide à la prise du repas,-Tenir compagnie,-Accompagner dans vos activités sociales,-Vous amener à vos divers rendez-vous,-Accompagner dans vos tâches administratives,-Effectuer la garde de nuit.	<p>Notre service mandataire met à votre disposition un portage de repas.</p> <p>Cathy et Rachel vous livrent</p> <p>7 jours sur 7</p> <p>en liaison chaude</p> <p>vos repas préparés par l'équipe de la maison de retraite de Châteauponsac.</p> 
---	--	---

La bibliothèque intercommunale Gartempe Saint Pardoux rouvre ses portes !

Le pôle de Châteauponsac, le Cube de Roussac et les points lecture de Rancon, Saint Pardoux et Saint Sornin Leulac sont à nouveau ouverts aux horaires habituels.

Quelques règles sont à respecter au sein des structures :

- dépôt des livres dans une caisse à l'entrée du bâtiment (ils seront désinfectés et mis en quarantaine),
- port du masque obligatoire à partir de 11 ans,
- désinfection des mains à l'entrée des locaux,
- 1 personne par salle (donc 4 pers. max. dans la bibliothèque), pour les familles, 1 seul enfant à la fois avec un parent,
- respect des distances de sécurité entre les usagers,
- les usagers peuvent accéder aux documents seuls (après désinfection des mains),

Pour l'instant, les animations ne reprennent pas, les locaux étant trop exigus pour un accueil convenable.

Nous sommes heureux de vous retrouver après ces longs mois à ne communiquer que par écrans interposés. A bientôt.



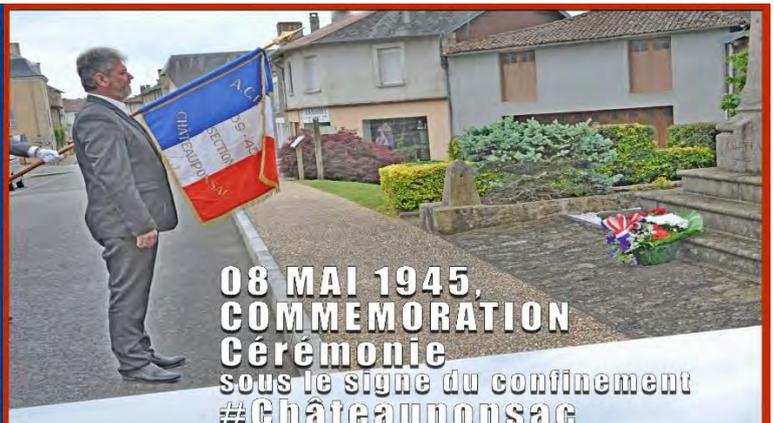
VIE LOCALE



Municipalité,

Cellule de crise
COVID19

Le 16 Mars 2020



08 MAI 1945,
COMMEMORATION
Cérémonie
sous le signe du confinement
#Châteauponsac



VIE LOCALE

Joyeux Anniversaire à Mme Masbeix, Mme François et Mme Dutheil & à Monsieur Bayrand !



Fête de la Pomme de Terre



Samedi 7 mars 2020



🔔 RAPPEL de Monsieur le Maire concernant les déjections canines :

Il est rappelé aux propriétaires de chiens que la commune a mis en place des distributeurs de sachets à déjection : jardin de Burgthann, place de la mairie, place Mazurier, square des jeunes... Nous allons en installer d'autres. Il est donc tout à fait anormal et incorrect que les propriétaires de ces gentils toutous ne ramassent pas les déjections alors qu'ils disposent d'un matériel mis à disposition pour le faire ! Merci de penser aux autres ! De nombreuses plaintes remontent en mairie et nous souhaitons ne pas être obligés de verbaliser ce genre d'incivisme (arrêté municipal n°2016-4 du 27 février 2016, visible sur le site internet de la commune). Nous comptons sur votre collaboration pour faire respecter la propreté au sein de la commune.

Enfance / Jeunesse, vie scolaire et orientation professionnelle

🔔 **16 ans pensez au recensement :** tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Cette démarche doit s'effectuer entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Le jeune doit faire la démarche lui-même à la mairie.** Pour cela, il faut vous munir du livret de famille de vos parents et de votre carte nationale d'identité.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription au « code de la route » pour passer votre permis si vous n'avez pas encore effectué votre Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) et donc pas encore obtenu votre attestation du Citoyen ou lors de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, baccalauréat, CAP, etc...). Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



🔔 Rentrée scolaire 2020/2021 :

- Ecoles maternelle et élémentaire : mardi 1 septembre 2020.

Inscriptions à l'école maternelle rentrée 2020/2021 : Depuis la rentrée 2019, l'enseignement est obligatoire pour tous les enfants à partir de 3 ans.

Monsieur Lenoir, directeur de l'école primaire (maternelle et élémentaire) a reçu les familles concernées du 23/03 au 03/04.

Pour les « retardataires », nous rappelons que les **préinscriptions** de tous les enfants doivent être effectuées **en mairie**. Merci de vous munir d'un justificatif de domicile, du livret de famille et du carnet de santé à jour pour les vaccinations obligatoires. Pour les enfants nés en 2016, les inscriptions définitives ne se feront qu'en fonction des places disponibles à l'école et la préinscription est néanmoins nécessaire.

Merci de contacter le directeur de l'école pour valider définitivement l'inscription de votre enfant au **05 55 76 35 18**, et de laisser un message sur le répondeur de l'école.

- Collège : plus d'informations au 05.55.76.52.23 ou sur le site internet <http://www.clg-timbal-chateauponsac.aclimoges.fr/>



🔔 **Inscriptions transports scolaires :** L'inscription aux transports scolaires de votre ou de vos enfants doit être effectuée **avant le 20 juillet 2020**, passée cette date 15€ de frais d'inscription vous seront facturés par la Région Nouvelle-Aquitaine. À partir de cette rentrée, la tarification scolaire est gérée à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine. www.transports.nouvelle-aquitaine.fr. Pour toute question vous pouvez contacter les services de la Région pour les services scolaires de notre secteur à Nantiat au 05.55.53.70.30.

PROPRETE-ENCOMBRANTS-RECYCLAGE-ORDURES MENAGERES



Ramassage des ordures ménagères

Jour de rattrapage de la collecte du mardi 14 juillet 2020 (jour férié) le lundi 13 juillet 2020.

Ramassage des encombrants effectué par l'association MAXIMUM

La prochaine collecte se fera le **3 août 2020**. Les personnes souhaitant faire ramasser leur encombrants (bourg et villages) doivent impérativement se faire inscrire au plus tard pour le **31 juillet 2020 à midi** auprès du secrétariat de mairie ☎ 05 55 76 31 55.

Horaires de la déchetterie

Déchetterie ZA la Croix du Breuil 87250 Bessines sur Gartempe ☎ 05 55 76 75 43 (badge d'accès obligatoire).

Ouverture du Lundi au Samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45. Fermé les Mardis, Dimanches et jours fériés.

Horaires maintenant identiques en été comme en hiver.

☞ **En 2020, l'accès aux déchetteries est facilité :** avec votre carte d'accès Recypart, vous pouvez désormais vous rendre dans les 25 déchetteries du territoire SYDED. Si votre foyer possède déjà une carte d'accès, vous n'avez aucune démarche à effectuer, votre carte est valable. En revanche, les nouvelles demandes de carte ou leur renouvellement, suite à une perte ou un vol, se font directement auprès du SYDED. Pour cela, il suffit d'imprimer le formulaire correspondant à votre demande sur www.syded87.org et de le compléter. Vous devez ensuite l'envoyer avec la copie de votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 6 mois par mail à contact@syded87.org ou par voie postale : SYDED 87 – ZA du Prouet 59 rue de la Filature 87350 Panazol.



☞ **Reprise de la collecte des conteneurs à vêtements :** Après plus de trois mois d'arrêt, le Relais 23 reprend progressivement la collecte et le recyclage des textiles sur tout le territoire du SYDED. Les usagers pourront redéposer à compter du 1^{er} juillet leurs textiles usagés, linges de maison et chaussures dans les bornes dédiées.

☞ Désormais, vous pouvez déposer tous vos emballages dans le **conteneur jaune** (en métal, plastique, briques, papier-carton...), pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.



☞ **Ramassage tri sélectif dans les villages par le Service Technique communal :**

La collecte du carton et du papier s'effectue les semaines paires ; sont exclues les briques de lait ou de jus de fruit car elles contiennent de l'aluminium. Elles ne sont pas recyclées de la même façon que le carton et doivent être amenées aux éco-points. La collecte du verre et du plastique s'effectue les semaines impaires.

VIE ECONOMIQUE

« Toutes les annonces et leurs réponses éventuelles sont sous la responsabilité de leur auteur »

A louer, A vendre

- A louer appartement F4 au rez-de-chaussée, 10 av du Général De Gaulle ☎ 06.37.66.73.20 / 06.88.31.66.05
- A louer local commercial (bureaux, tous commerces...) climatisé, équipé prises réseau RJ45 dans toutes les pièces, accès et aménagement handicapé ; centre-ville de Châteauponsac ☎ 05.55.76.30.71 après 17h ou laisser un message.
- A louer maison meublée, 3 chambres, faubourg du Moustier ☎ 06.38.01.18.31 ✉ leomand@cegetel.net

Vie des commerces et professions libérales

☞ **Les Délices de Lylou-Beille**, Céline Daubord, apicultrice récoltante cosmo savonnerie, 18 Les Teillauds-Létrade 87290 Châteauponsac ☎ 06.17.27.99.60 🌐 <https://www.lesdelicesdelyloubeille.com/>
Spécialisée en apithérapie, api cosmétologie, aromathérapie, miels, pollen, propolis, savons bio, cosmétiques bio, gamme soins pour animaux. Ingrédients 100% naturels issus de l'agriculture biologique et de mon rucher. Tous les produits sont fabriqués artisanalement sans intermédiaire. Conformément à la réglementation en vigueur, l'établissement est déclaré auprès de l'AFSSAPS, centres anti-poison, DGCCRF, MSA, NAPI. Toutes les formules ont été analysées, validées et protégées par un laboratoire chimiste indépendant.



☞ **Manon Ferrand Photographe**, ☎ 07.60.65.82.13 🌐 <https://manonferrandphotographe.fr/> ✉ manonferrand.photographe@gmail.com

Je suis heureuse de vous annoncer mon arrivée parmi les artisans de notre chère commune. Pour ceux qui ne me connaissent pas encore, et vous êtes nombreux, je m'appelle Manon je vais avoir 26 ans et je suis la nouvelle photographe du coin. Pour vous résumer rapidement, je propose des séances photos à votre domicile ou dans un lieu de votre choix afin d'immortaliser vos souvenirs si précieux. Des photos en famille mais pas seulement ! Des portraits à votre image, des photos en couple ou de votre ventre rond de future maman. **A chaque histoire ses photos.** Le maître-mot de mon travail c'est la spontanéité mais je ne vous en dit pas plus et vous invite à découvrir mon univers sur mon site ou à me contacter au 07.60.65.82.13 ou encore par mail à manonferrand.photographe@gmail.com pour tout renseignement.

MANON FERRAND
photographe

Les articles qui suivent sont rédigés par les membres des associations ; la municipalité n'intervient pas ni dans les contenus, ni pour effectuer des corrections. Rappel : l'utilisation du blason de Châteauponsac est réservée strictement aux documents officiels de la commune. Pour des raisons de place dans le bulletin municipal, vous devez nous faire parvenir soit un article à insérer soit une affiche correspondant à l'activité et non les deux et **l'article devra avoir une longueur maximum d'une demi-page.**

NOTE A L'ATTENTION DES ASSOCIATIONS

Merci de penser à **déclarer en mairie**, si possible **1 mois** à l'avance, vos demandes d'autorisation de débit de boissons, les demandes d'arrêtés ou d'occupation de voirie, et bien entendu les demandes de prêt de matériel, pour les manifestations que vous organisez.



JUDO CLUB CHATELAUD

Ce début d'année s'annonçait bien rempli jusqu'à ce qu'un petit virus vienne perturber nos plans. Voici donc une rétrospective de nos six derniers mois. Début janvier nous avons fait notre galette des rois, cette rencontre reste un moment convivial où petits et grands aiment se retrouver pour chercher les fèves.

Le dimanche 9 février, le club participait comme l'année dernière au Grand Slam de Paris où nous avons pu voir des combats de haute voltige ainsi que des athlètes de haut niveau. Nous pourrions dire : - « Le jour où Teddy RINER a perdu, on y était ». Pour l'occasion, le club avait fait réaliser une banderole aux couleurs de notre club et les judokas notamment les plus jeunes ont su porter haut le nom de notre ville. Cette banderole ainsi que celle du conseil départemental ont été soulevées tout au long de la journée et plus particulièrement lorsque les athlètes en compétition étaient du cru Haute-Viennois.

Nous avons pu rassembler ce jour, 59 personnes et ainsi remplir notre car. Au retour, les mines étaient fatiguées mais toutes et tous garderont un très bon souvenir de cette journée.

Alors que nous étions dans les dernières phases de préparation de notre tournoi des Mousses qui devait se dérouler à Razès le samedi 21 mars et de notre repas annuel qui devait se tenir à Châteauponsac le samedi 28 mars, nous avons dû prendre la décision dès le 11 mars d'annuler ces deux manifestations.

Deux jours plus tard, après l'annonce du Président de la République de la fermeture des écoles la semaine suivante, nous avons stoppé tous les cours dès le lendemain. Durant toutes ces semaines de confinement, nous nous sommes employés à tenir au courant nos licenciés des informations que nous avons.

Des vidéos, pour continuer à faire du judo à la maison ont été envoyées sur les boîtes mails. Aujourd'hui, l'heure du déconfinement est arrivée et nous réfléchissons à la façon dont nous allons pouvoir rouvrir toutes les sections.

A ce jour, les sports de contact étant toujours interdits, nous pouvons annoncer d'ores et déjà que la saison 2019/2020 est terminée. Nous préférons nous projeter sur la prochaine saison en espérant que toutes les mesures sanitaires soient levées en septembre afin de nous permettre de relancer les cours dans les meilleures conditions et espérer que nos licenciés soient au rendez-vous. Sans le confinement, nous aurions certainement cette année dépassé le nombre de licences depuis la création du club.

Nous ne manquerons de vous tenir informés des décisions que nous prendrons lors de nos prochaines réunions. Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances et espérons vous revoir aussi nombreux à la rentrée.

La Secrétaire Corinne Lamoureux

NOTRE TERROIR – MUSEE RENE BAUBEROT

Musée
René Baubérot Au musée à partir du **1er juillet** !

Le musée René Baubérot est ouvert à la visite de 14h à 18h tous les jours sauf le samedi.

En application des directives liées au corona virus, le port du masque est obligatoire dès l'âge de 11ans. Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'accueil.

Afin d'assurer la sécurité de chacun et de mettre en place un parcours adapté, certaines salles ne seront pas ouvertes au public. En conséquence, le prix d'entrée est de 5€ par adulte ; 1,50€ enfant de 6 à 16 ans ; tarif réduit pour les demandeurs d'emploi et les personnes handicapées sur justificatif.

Informations : L'Association Notre Terroir n'est pas en mesure de présenter une exposition temporaire à la Maison du Terroir. L'exposition-vente de produits artisanaux ne sera pas effective cet été.

La Présidente Danielle Chapelain

LES AMIS DE BICHEUIL



Nous sommes au regret de vous annoncer que notre repas traditionnel du mois d'Août n'aura pas lieu. En effet, en raison du respect des règles sanitaires liées au COVID-19, ce serait trop compliqué de les appliquer. Nous espérons vous revoir l'année prochaine. Amicalement.

La Présidente Valérie Dugény

COMITE DE JUMELAGE



Juste avant la période de confinement, le comité de jumelage a tenu son assemblée générale, en présence de nombreux membres de l'association. Le président a donné lecture du rapport moral, l'année 2019 étant l'année du 30^{ème} anniversaire du jumelage entre les deux communes. Il a rappelé les temps forts de la semaine du mois d'aout, journée à Amboise, au Clos Lucé. La journée dans les familles, toujours un grand succès, laissant le temps libre à chacun de se connaître encore plus. La soirée festive cuisse de bœuf dans une ambiance swing très appréciée par les quelques 140 participants.

Le concours de pétanque devenu une tradition. La journée officielle du samedi, avec l'office œcuménique à la Chapelle, la cérémonie au Monument aux Morts et la contre signature de la charte de jumelage entre les deux maires, devant la mairie. Un buffet servi à la salle des fêtes clôturait la partie officielle. Nos amis Allemands de Burgthann avec leur maire Heinz Mayer sont repartis enchantés de ce séjour et de la parfaite organisation.

Notre participation au marché de Noël a connu un bon succès. Le rapport financier donné par la trésorière laisse apparaître une bonne gestion, ces deux rapports ont été adoptés à l'unanimité après présentation du budget prévisionnel 2020 adopté à l'unanimité, Monsieur Jacques Latreille ayant fait par de prendre sa retraite de commissaire aux comptes, c'est Monsieur Alain Jomier qui lui succède.

Le renouvellement du tiers sortant sans changement étant réalisé, le président donne la parole à Monsieur le Maire qui nous informe des premières décisions qui viennent d'être annoncées dans le cadre du coronavirus. Il nous rappelle le but culturel du jumelage et nous soutiendra par le biais des subventions et nous félicite pour notre action au bon développement de la commune.

Avant de clore cette réunion le président remercie le conseil départemental, la municipalité, Monsieur le Curé et toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette année.

Le Président Gérard Lamardelle

COMITE D'ANIMATIONS ET DE LOISIRS



Le comité d'animations et de loisirs de Châteauponsac a tenu son assemblée générale le 8 février 2020. Lors de celle-ci, le bureau a été reconduit : président Thierry Lechair, trésorier Pascal Baraud, secrétaire Christian Lachaize. Le bilan moral et financier de l'année 2019 a été positif.

Nous avons décidé de reconduire l'ensemble des animations pour 2020, mais l'épidémie de la covid-19 ne nous a pas permis d'organiser la fête du printemps et les manifestations de l'été, le 14 juillet et les ripailles semblent bien compromises. Nous espérons vivement que la fête de la Saint-Michel pourra se tenir, et nous sollicitons l'ensemble des associations pour nous aider dans l'organisation de celle-ci.

Les membres du bureau ne seront pas candidats à leur réélection l'année prochaine car il est souhaitable d'avoir un rajeunissement et un changement de l'équipe dirigeante, ceci afin de donner un nouvel élan à une association qui depuis des années commence à s'essouffler.

Dans cet objectif, nous souhaiterions que toutes les personnes intéressées pour animer notre bourg se fassent connaître pour assurer une continuité de l'association dans de bonnes conditions. En espérant que la période estivale amènera un regain d'optimisme. Contacts : calchateauponsac@gmx.fr – 06.11.31.15.51

Le bureau du comité d'animations

AAPPMA



L'association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (aappma) Semme et Gartempe a tenu son assemblée générale samedi 07 mars 2020 à la salle culturelle de Châteauponsac devant 50 personnes. Le président de la fédération de pêche Paul Duchez a fait le déplacement pour assister à cette assemblée générale. A noter la présence de Gérard Rumeau, maire et conseiller

départemental, accompagné de Chantal Sénécal adjointe en charge de la vie associative. Des présidents d'aappma voisins ont assisté à cette réunion, ainsi que des présidents d'associations locales.

Dans le rapport moral le président de l'aappma revient sur l'extrême sécheresse de l'année passée. Au niveau des cartes de pêche la progression est intéressante, 179 cartes en 2015, 255 en 2019. L'alevinage est en hausse, 50kg de truites fario, 30 kg de carpes, 20 kg de goujons, 140 kg de gardons, 90 kg de tanches, 20 kg de brochets, et 30 kg de sandres (2950 €) ont été déversés sur la Gartempe et la Semme. Le bilan financier laisse apparaître un solde positif, le cochon à la broche du 10 août 2019 permettant une rentrée d'argent intéressante. Les 2 bilans, moral et financier sont adoptés à l'unanimité. Après la projection d'un diaporama sur les activités de l'aappma et d'un film produit par la fédération le président Paul Duchez clôture cette assemblée générale se disant satisfait du travail accompli par les bénévoles de l'association Châtelaud. Quelques jours après l'assemblée générale, le confinement dû à l'épidémie de coronavirus ne permettait plus la pratique de la pêche, mais bien sûr la santé passe avant les loisirs.

Après plus de 2 mois d'inactivité la pêche pouvait reprendre et le parcours loisir retrouvait ses déversements de truites arc en ciel. Les bénévoles ont repris le nettoyage des berges.

Comme pour beaucoup d'associations de nombreuses manifestations n'auront pas lieu.

Le Président Jean-Michel Latouille

BANDA LA CHATELAUDE



Une nouvelle année musicale pour la Châtelau.

La Banda La Châtelau s'est réunie, en février, en assemblée générale sous la co-présidence de Carole Brac et Jérôme Crouzy.

Après un bilan moral dressé par le président et le bilan financier donné par le trésorier Alain Couturaud, il est constaté que cette année a vu le départ de quelques musiciens pour des raisons professionnelles et que le recrutement de nouveaux musiciens est difficile mais pas impossible, car trois nouveaux apprentis musiciens nous ont rejoint cet hiver, Cyprien au trombone, Sandra et Chiara (mère et fille) sont encore à l'apprentissage du solfège, elles se destinent au saxophone alto.

Il a aussi été évoqué, au cours de cette assemblée, la restitution des anciens instruments de la fanfare La Châtelau dont la banda était détentrice depuis sa création. Ces instruments, très anciens, ne pouvaient pas être utilisés et encombraient notre grenier. Ces instruments ne nous appartenant pas, nous avons proposé à la municipalité de Châteauponsac deux possibilités, les donner au musée René Baubérot ou les rendre à la commune. La municipalité a demandé à les récupérer, c'est chose faite.

La quinzaine de musiciens, tous amateurs et bénévoles, poursuit les répétitions et l'apprentissage de nouveaux morceaux, qu'ils seront ravis de partager avec le public dès les premiers concerts du printemps.

La Châtelau c'est une histoire de famille, mari et femme, parents et enfants partagent le même amour de la musique alors que vous soyez novice, musiciens confirmés, jeunes ou « vieux », n'hésitez pas à nous rendre visite les samedis soirs de 18h à 20h au local à côté du gymnase de Châteauponsac. Contact : Stéphanie Trignac, 06.79.70.55.62, bandalatchatelaude@wanadoo.fr

Composition du bureau : Co-présidents : Carole Brac et Jérôme Crouzy, vice-président : Jacques Auber, trésorier : Alain Couturaud, trésorier adjoint : Michel Brac, secrétaire : Stéphanie Trignac, secrétaire adjointe : Christel Auber.

FNACA



Le mercredi 8 janvier 2020, c'est à la salle des fêtes de Balledent que nous nous sommes réunis pour fêter l'Epiphanie. Nous étions 73 adhérents, sympathisants et leurs épouses, heureux de se retrouver en ce début d'année.

Le Président Jean-Louis Gaulier présentait ses vœux en ayant une pensée pour nos amis malades et ceux disparus. Il remerciait Madame Mady Petit Maire de Balledent d'avoir pu se libérer pour se joindre à nous accompagnée de son époux. Madame Petit prenait la parole, présentait ses vœux à l'assemblée et ses remerciements. Nous avons passé une très bonne journée.

Le repas et les galettes ont été très appréciés. Gérard Lamardelle a su nous distraire en racontant les blagues qu'il a toujours en réserve. Le samedi 14 mars 2020, nous étions réunis pour notre repas annuel de printemps à la salle des fêtes de Châteauponsac. Nous étions seulement 58 personnes sur 90 inscrits.

Nous excusons et comprenons tous nos amis adhérents et sympathisants qui n'ont pu se joindre à nous vu la conjoncture actuelle. Nous savons qu'ils auraient été très heureux d'être parmi nous. La maison Brulé nous a servi un très bon repas. Nous sommes heureux de ce déjeuner partagé en ce lieu. Danseurs et danseuses se sont amusés sur la piste sous les airs de l'orchestre de Gabriel Brodier.

Nous avons accueilli un nouvel adhérent, Monsieur Lechevalier Marcel de Saint-Gence. Au cours du repas, le comité FNACA lui a remis sa carte du combattant et Monsieur Dubois André l'a décoré de la Croix du Combattant. Nous le remercions de se venue parmi nous.

Le 19 mars 2020, il ne nous a pas été possible de nous réunir pour la commémoration du « Cessez le Feu en Algérie ». Toutefois notre Maire Gérard Rumeau accompagné du Président FNACA Jean-Louis Gaulier et du porte drapeau Maurice Bouancheau se sont rendus au Square du 19 mars déposer une gerbe et observer une minute de silence. Concernant notre voyage en Dordogne, tout est suspendu.

Gilbert Barriat ne manquera pas de nous contacter suivant l'évolution des événements. Nos prochaines manifestations : 30 septembre 2020 : conseil administratif, 1^{er} octobre 2020 : assemblée générale, 8 novembre 2020 : repas choucroute.

La Correspondante Denise Dabrowski

LES AMIS DES FLEURS



En raison de la crise sanitaire, toutes nos activités prévues pour cette année sont annulées. Les cotisations resteront valables pour 2021.

Le Président André Lester

**NOUVEAU
NEW**



Club d'ART Dessin-Peinture à CHATEAUPONSAC

Vous voulez dessiner.../Do you want to draw
Vous voulez peindre.../ Do you want to paint
Vous voulez apprendre à dessiner, à peindre, à connaître les couleurs,.../
Do you want to learn , to draw , paint and know colours...
Vous voulez échanger vos connaissances.../Do you want to exchange
your ideas...

**Les sessions ont commencé !
Venez nous rejoindre**

**TOUS les JEUDIS matin à partir de 9H 30
Salle Jules Ferry**

apportez votre matériel (crayon, peinture, pinceaux,blocs dessin etc...)

Contacts : Margaret HARDWICK au 05 55 47 33 35
dbhardwick@gmail.com
Marité TOUROUDE : 06 11 64 09 96
m-touroude@orange.fr

TOURNOI DE TENNIS CHÂTEAUPONSAC

Tournoi homologué FFT
Juge arbitre : Philippe BOURDOLLE
CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE

Du 1er au 16 août 2020
Simple dames / Simple messieurs / Non classés à 5/6
600€ de prix

Engagements:	Clôture des inscriptions:
14€ adultes	De NC à 30/1 : le 24 juillet
8€ jeunes	De 30 à 5/6 : le 30 juillet

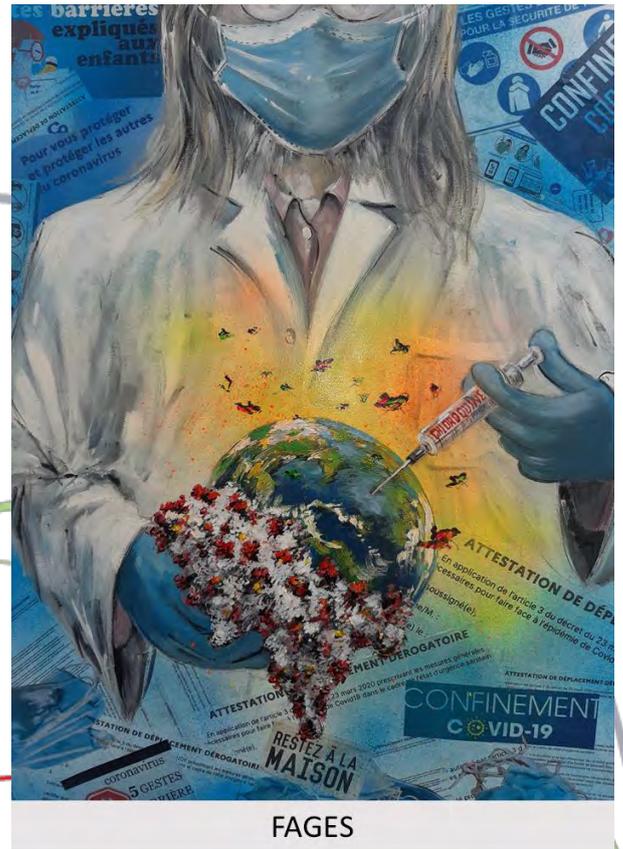
Inscriptions :
Tél : **06.17.75.01.10 ou 05.87.77.94.43**
Ou par e-mail : **tennisclubchateaupsac@gmail.com**

Balles fournies
Tableau final 4^{ème} série
Consolante pour les perdants du 1^{er} tour 4^{ème} série

Toute une banque pour vous
Impression CRCO - 391 007 457 RCS Limoges
Ne pas jeter sur la voie publique



MONNERAUX



FAGES



COUANULT



MONNERAUX